Actes terroristes : Comparution de 51 personnes présumées des kamikazes de Casablanca

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 09-11-2007 00:01:17

Un groupe de 51 personnes soupçonnées de terrorisme et complices présumées des kamikazes qui s'étaient fait exploser en mars et avril derniers à Casablanca ont comparu, jeudi, devant la Chambre criminelle (1er degré) chargée des affaires de terrorisme de la Cour d'appel à Salé.

Le procès de ces accusés, dont trois ont comparu en état de liberté provisoire, tous membres du groupe Abdelfettah Raydi, le kamikaze qui s'était fait exploser le 11 mars dernier dans un cybercafé à Casablanca, a été reporté au 6 décembre.

La Cour devra désigner d'office des avocats aux accusés indigents dans le cadre de l'assistance judiciaire.

Les membres de ce groupe, dont une femme, en détention préventive, formé essentiellement d'éléments de la Salafia El Jihadia, sont originaires de Casablanca, Mohammedia, El Gara, Salé, Kénitra et Agadir.

Les accusés sont poursuivis par le parquet , chacun en ce qui le concerne, pour "constitution d'une bande criminelle dans le but de préparer et de commettre des actes terroristes en relation avec un projet collectif visant à troubler l'ordre public par la peur et la terreur", "fabrication et possession d'explosifs", "agression préméditée contre la vie des personnes", "sabotage", "homicide volontaire et guet-apens", "vols qualifiés", "faux et usage de faux", "financement du terrorisme" et "non dénonciation d'actes terroristes".

Cette affaire remonte au 11 mars lorsque le kamikaze Abdelfettah Raydi s'était donné la mort, en actionnant la ceinture d'explosifs qu'il portait sur lui, dans un cybercafé au quartier Sidi Moumen à Casablanca.

Le complice présumé de Raydi, le dénommé Youssef Khoudry, mineur, avait été blessé par la déflagration et arrêté par la police. Le fils du propriétaire du cybercafé qui tentait d'empêcher les deux personnes de consulter des sites Internet faisant l'apologie du terrorisme et deux autres clients qui se trouvaient à l'intérieur de l'établissement avaient été légèrement blessés par l'explosion.

Ayoub Raydi, frère du kamikaze Abdelfettah Raydi s'était donné lui aussi la mort le 10 avril au quartier El Farah à Casablanca après la déflagration d'une ceinture d'explosifs dissimulée sous ses vêtements.

Le Parquet général avait indiqué, dans un communiqué, que les membres présumés de cette "organisation en cours de formation" projetaient des attentats contre le quai du port de Casablanca, une caserne des Forces auxiliaires au quartier Bournazel (Casablanca) et contre plusieurs postes de

police de la même ville.

Les éléments de cette "organisation" avaient aussi planifié des attentats contre les forces de l'ordre, avait-on précisé de même source, relevant que les membres de ce groupe "ont pu grâce à des moyens personnels, confectionner des explosifs et des produits toxiques à partir de matières premières acquises dans les marchés locaux".

MAP